

L'économie psychosomatique

Argument de la Revue française de Psychosomatique n°68

Dominique Cupa

Lorsque Freud fonde la métapsychologie, il se propose d'en parler lorsqu'il réussit « à décrire un processus psychique selon ses relations dynamiques, topiques et économiques. » (1915/1988, p.221). Dernière composante de la métapsychologie à avoir été présentée, le point de vue économique en est le plus complexe mais aussi le plus près de l'expérience clinique. L'élaboration freudienne est reprise et considérablement prolongée par les psychosomaticiens de l'École de Paris devenant « une économie psychosomatique » clé de voûte de leur théorisation mais elle n'est pas simplement le transfert de l'économie freudienne à la psychosomatique. Pierre Marty apporte à la psychanalyse freudienne une nouvelle dimension, présente chez Freud mais qu'il développe, celle de l'Évolution avec ses deux mouvements fondateurs, évolutifs et régressifs. L'économie psychosomatique est une architecture individuelle reposant sur la variété et la multiplicité des phénomènes de fixation-régression sur toute l'échelle des fonctions somatiques et mentales, l'économie mentale étant incluse dans l'économie psychosomatique et c'est à travers elle que les psychosomaticiens peuvent analyser l'ensemble des mouvements régressifs et évolutifs. Au fondement du modèle théorique de l'économie psychosomatique se trouve aussi une conception pulsionnelle des Instincts de vie et de mort et « leurs rapports à travers les mécanismes d'organisations, désorganisations et de réorganisations de l'homme issu de la phylogenèse et de son hérédité propre ». (Marty, 1976, p.16).

Le point de vue de l'École de Paris sur l'économie psychosomatique sera plus particulièrement interrogé, discuté dans la *Revue française de Psychosomatique n°68* à partir de textes cliniques, anthropologiques, épistémologiques.

Les propositions d'article sont à envoyer à dominique.cupa28@gmail.com avant le 20 avril 2025

Les recommandations aux auteurs sont accessibles : <https://www.ipso-marty.org/wp-content/uploads/2024/09/RFPS-Recommande-aux-auteurs.pdf>